



REGLEMENT INTERNE SAISON 2010



SOMMAIRE

1. Inscription au club et cotisations
2. Commande de la licence
3. Inscriptions et participation aux compétitions
4. Déplacements
5. Maillot du club et équipements
6. Vestiaires et Club-House
7. Cohabitation dans le stade
8. Matériel et rangement
9. Camps d'entraînement
10. Tour de piste
11. Inscriptions et déplacements payés par le club

1. INSCRIPTION AU CLUB ET COTISATIONS

Une feuille d'admission au Lausanne-Sports Athlétisme est délivrée à chaque nouvel athlète par l'entraîneur du groupe concerné. Elle doit être rendue signée après un temps d'essai d'un mois. Le montant des cotisations annuelles est de Fr. 300.- pour les actifs, U20, U18 & U16 et de Fr. 200.- pour les écoliers. Les athlètes qui s'entraînent chez nous mais qui sont licenciés dans un autre club doivent s'acquitter d'une cotisation de Fr. 150.-

Les cotisations doivent être payées obligatoirement avant le camp d'entraînement de Pâques.

2. COMMANDE DE LA LICENCE

La licence Swiss Athletics est obligatoire afin de pouvoir participer aux compétitions d'athlétisme sur piste. Son prix est de Fr. 100.- pour les actifs et les juniors (U20), de Fr. 75.- pour les cadets (U18-U16) et de Fr. 20.- pour les écoliers (U14-U12-U10). La licence se commande sur le site Internet de Swiss Athletics. Il est recommandé d'effectuer le paiement on-line (système sécurisé), mais on peut également l'obtenir par poste, moyennant Fr. 5.- de taxes supplémentaires. Chaque athlète dès U16 s'occupe de sa propre commande. En cas de problème, il doit se référer à son entraîneur de groupe. Les licences des écoliers U14-U10 sont gérées par le club.

3. INSCRIPTIONS ET PARTICIPATION AUX COMPETITIONS

La liste de toutes les compétitions, les formulaires d'inscriptions, ainsi que les horaires sont affichés sur le panneau dans le couloir des vestiaires. La plupart des compétitions sont payées par le club, à savoir les championnats nationaux et cantonaux, les Swiss-Meetings, les meetings nationaux, les CSI et les meetings organisés par le club. Les inscriptions sont gérées par le président technique jusqu'au délai d'inscription du club organisateur. L'athlète est responsable de ses inscriptions sur le panneau. De ce fait, en cas d'oubli ou de retard lors d'une inscription, il a seul la responsabilité de s'annoncer auprès de l'organisateur et lors des championnats de s'acquitter de la finance d'inscription de Fr. 150.- par discipline. Pour les compétitions qui ne sont pas prises en charge par le club, le président technique s'occupe tout de même d'envoyer les inscriptions auprès de l'organisateur. Par contre chacun est responsable de payer sa finance d'inscription sur place. Lorsque les inscriptions ne peuvent être effectuées que sur place, chacun veillera à noter le nom du club juste, à savoir : "Lausanne-Sports". Pour certains meetings, il peut arriver que le paiement doive être réglé avant la compétition. Pour cela, chaque entraîneur de groupe est responsable de recueillir la somme auprès de ses athlètes et de la donner au président technique, avant la date limite indiquée sur les feuilles d'inscriptions.

Tout désistement ou disciplines non honorées lors d'une compétition payée par le club est à la charge de l'athlète. Il doit rembourser les frais d'inscriptions et, lorsque c'est le cas, la finance de garantie. Si ce n'est pas fait, spontanément, la somme sera facturée ou déduite de la prime de fin d'année. En cas de blessure, l'athlète doit présenter au président technique un certificat médical, ce pour le jour même de la compétition.

4. DEPLACEMENTS

Le responsable des déplacements est Davy Desgalier (079-212.29.82). Il gère le déplacement du bus du club. Des feuilles d'inscription aux déplacements sont affichées sur les panneaux. Elles concernent soit le déplacement pour les entraînements à Aigle ou à Macolin, soit le déplacement pour les compétitions. Les frais de déplacement en bus pour les championnats suisses et romands sont pris en charge par le club. Pour tout autre déplacement hors de Lausanne, une contribution de Fr. 5.- par athlète sera demandée à l'entrée du bus (se munir de la thune). Nous sollicitons également la bonne volonté d'autres chauffeurs privés pour véhiculer des athlètes en voiture. Ils pourront eux aussi demander les Fr. 5.-. Pour ce qui est du déplacement aux entraînements en ville de Lausanne, ils demeurent gratuits.

A l'issue de chaque déplacement le bus est à nettoyer et il ne faut pas oublier non plus de remplir le carnet de route, ainsi que le réservoir avec les 5.- par athlète récoltés au préalable (indiquer le montant de l'essence remis dans le carnet de route). La clé est à rendre le même jour en la glissant dans la boîte aux lettres extérieure. Il est possible de louer le bus; pour cela veuillez contacter le Comité ou Davy Desgalier. Enfin, nous attirons l'attention aux conducteurs qu'il faut rester prudent lors des trajets avec nos jeunes. Les chauffeurs et occupants sont responsables du bon déroulement du trajet.

5. MAILLOT DU CLUB ET EQUIPEMENTS

Le maillot de club est obligatoire pour chaque athlète participant à des compétitions sur piste et hors piste (cross et courses sur route). Le responsable de la commande des équipements est Davy Desgalier - Ancien-Stand 18 - 1018 Lausanne / Natel 079-212.29.82 / davy_27@hotmail.com

Tout athlète doit se conformer à ce règlement. En cas de non observation de ce dernier, il lui sera adressé un avertissement. La récidive ne sera pas tolérée et elle aura pour conséquence une réduction de 50% de la prime.

Selon discussion et décision du Comité, il existe cependant des cas exceptionnels concernant des athlètes sponsorisés par un équipementier. Sur requête et présentation d'un dossier personnel, ils pourront avoir la possibilité de courir avec un maillot alternatif à celui du club. Il devra cependant être de préférence bleu et arborer le logo du club ainsi que celui du sponsor New Concept Sports.

Chez les écoliers, le nouveau maillot est également de rigueur. Chez les plus jeunes (Ecoliers B & C), la transition entre l'ancien et le nouveau maillot se fera petit à petit. Cependant, même l'ancien maillot devra arborer le logo du sponsor New Concept Sports.

6. VESTIAIRES ET CLUB-HOUSE

Le stade Olympique de la Pontaise est ouvert du lundi au vendredi de 17:30 à 20:30. Ces horaires d'ouverture sont sous notre responsabilité. Donc le soir, le dernier à quitter le stade doit fermer toutes les portes. Les vestiaires du stade sont mis à disposition et nettoyés par la Ville de Lausanne. Les règles élémentaires de propreté sont à appliquer. Dans le couloir des vestiaires, chacun veillera à nettoyer ses chaussures boueuses à l'entrée lors d'un entraînement à l'extérieur.

Le Club-House est destiné avant tout aux séances des différents comités du club. Il peut être également utilisé comme lieu d'étude ou de repos avant et après les entraînements. La machine à boissons ainsi que l'espace multimédia (TV & DVD) sont libres. Les DVD visionnés sont à ranger dans la bibliothèque après la séance. Le respect du matériel est une règle primordiale à cet accès libre. Le nettoyage du Club-House est une autre règle primordiale. Tous papiers, bouteilles ou détritiques sont à placer dans les poubelles. Les chaises sont à remettre sous la table. La vaisselle, une fois nettoyée, est à ranger dans les armoires. La table doit rester propre. Le Team Events, présidé par Davy Desgalier, est responsable du maintien de l'ordre et de la propreté dans le Club-House. Les ordres de ce Team doivent être scrupuleusement respectés. Les affaires de sport peuvent y être entreposées et bien rangées sur les étagères blanches ainsi qu'à côté du distributeur à boisson, et non sur les tables. L'occupation du Club-House en dehors des heures officielles d'ouverture est possible pour des activités en relation avec l'athlétisme. Elle doit être accompagnée par un membre majeur du club et faire l'objet d'une réservation auprès du comité. Le Club-House doit être rangé et nettoyé immédiatement après. Ces activités doivent se terminer à minuit. Il est strictement interdit d'accéder au Club-House après minuit et/ou d'y dormir. La non observation de ce règlement entraînera sans préavis la fermeture du Club-House.

7. COHABITATION DANS LE STADE

Nous sommes très nombreux au stade Olympique, ceci particulièrement les lundis, mardis et jeudis. Afin d'assurer le bon déroulement des entraînements, mais aussi la sécurité aux abords de la piste, il est demandé à chaque entraîneur de mener sa séance d'entraînement en coordination avec les autres

groupes. Les groupes travaillant sur les haies doivent laisser les couloirs 1 à 4 libres pour les coureurs. Chaque athlète doit regarder la situation sur la piste avant de la traverser. Il ne faut pas non plus stagner inutilement sur les couloirs de la piste.

La salle de musculation est la propriété de notre section. La clé est disponible dans l'armoire technique du couloir. Vu que l'ouverture de cette armoire est assez facile pour tout le monde (clé Kaba 5000), il est demandé aux utilisateurs de la remettre à sa place à la fin de leur séance de force. Celui qui entre en premier dans la salle de musculation doit mettre le coin en bois à la base de la porte afin que d'autres athlètes puissent accéder à ces locaux.

En cas d'accident, une pharmacie de premiers soins est entreposée dans le local matériel. Etant donné que certains produits sont sous ordonnance, il faudrait voir en premier lieu si Kenny Guex se trouve dans le stade afin de recevoir les meilleurs conseils.

Enfin il est interdit de jouer au football sur le terrain; seul le F.C. Lausanne-Sport peut en bénéficier, mais uniquement la veille des matchs!

8. MATERIEL ET RANGEMENT

Les équipements spécifiques nécessaires aux entraînements sont sortis et rangés par les groupes d'entraînements. Il est demandé d'apporter beaucoup de soins à ce matériel coûteux.

9. CAMPS D'ENTRAÎNEMENT

Pour le camp d'entraînement de Pâques de l'élite en Italie, le club prend en charge la somme de Fr. 100.- par athlète. Pour le camp des écoliers et des U16 à Evian, les subventions reçues par la Ville ou le Canton permettent de diminuer les coûts.

Un règlement spécifique pour chaque camp est édité. Stéphane Diriwaechter est responsable de l'organisation du camp en Italie. Pour le camp d'Evian, André Stehlin est responsable de l'organisation et du budget.

10. TOUR DE PISTE

Le Tour de Piste est organisé une fois par année et la prochaine édition aura lieu le dimanche 21 mars 2010 au stade Olympique de la Pontaise. Il sera suivi d'un dîner en commun, puis d'un après-midi au cours duquel un circuit ludique sera organisé par le Team Events.

Le règlement et les formulaires de parrainage sont distribués à tous les athlètes via leur responsable de groupe. Ces documents sont également disponibles sur le site Internet. La participation est obligatoire pour tous les athlètes du club. Nous demandons également un effort pour que chaque athlète du club puisse remplir au moins une feuille de parrainage. Etant donné que ce sont les athlètes d'élite qui bénéficient avant tout de l'argent gagné, nous exigeons leur participation, sous peine de réduction de 50% sur la prime de fin d'année!



11. INSCRIPTIONS ET DEPLACEMENTS PAYES PAR LE CLUB

<u>DATE</u>	<u>COMPETITION</u>	<u>LIEU</u>	<u>I</u>	<u>D</u>	<u>H</u>	<u>R</u>
16.01.2010	Cross national de Lausanne	Lausanne / Vidy	X	-	-	-
17.01.2010	Championnats romands en salle	Aigle	X	-	-	-
24.01.2010	Championnats vaudois en salle	Aigle	X	-	-	-
30.01.2010	Meeting du LACB en salle	Macolin	-	T	-	-
06-07.02.2010	Meeting national de la GGB en salle	Macolin	X	T	-	-
13-14.02.2010	Championnats suisses multiples en salle	Saint-Gall	X	X	X	X
20-21.02.2010	Championnats suisses en salle	Macolin	X	X	-	-
27.02.2010	Championnats vaudois de cross	Blonay	X	-	-	-
28.02.2010	Championnats suisses jeunesse en salle	Macolin	X	X	-	-
06.03.2010	Championnats suisses de cross	Saint-Maurice	X	X	-	-
13.03.2010	Finale suisse de la Rivella Kids Cup	Martigny	X	T	-	-
27.03.2010	Champ. suisses des 10 km. sur route	Payerne	X	-	-	-
27.03.2010	Challenge Bambi	Chalet-à-Gobet	-	-	-	-
28.03.2010	Championnats vaudois jeunesse en salle	Lausanne / Vieux-Moulin	X	-	-	-
01.05.2010	Meeting Mémorial Jean-Jacques Dumont	Lausanne / Vidy	X	-	-	-
08.05.2010	Meeting Mémorial Paul Luginbühl	Lausanne / Pontaise	X	-	-	-
13.05.2010	Meeting national de l'Ascension	Langenthal	X	-	-	-
15.05.2010	Championnats vaudois de relais	Yverdon	X	-	-	-
22.05.2010	Match des 6 cantons	Martigny	-	-	-	-
22.05.2010	Meeting Mémorial Susanne Meier	Bâle / Schützenmatte	X	T	-	-
22-23.05.2010	Meeting national de concours multiples	Landquart	X	T	X	X
24.05.2010	Meeting national de Pentecôte	Zofingen	X	T	-	-
29.05.2010	Meeting national jeunesse	Berne / Neufeld	X	-	-	-
30.05.2010	CSI simples U18-U12	Lausanne / Vidy	X	-	-	-
05.06.2010	CSI LNA femmes	Bâle / Schützenmatte	X	X	-	-
05.06.2010	CSI LNB hommes	A désigner	X	X	-	-
05.06.2010	Meeting Mémorial Luc Killer	Montreux	X	-	-	-
12.06.2010	Swiss-Meeting AtletiCAGenève	Genève	X	T	-	-
12-13.06.2010	Championnats vaudois simples	Lausanne / Pontaise	X	-	-	-
19-20.06.2010	Championnats régionaux jeunesse ouest	Lausanne / Vidy	X	-	-	-
26.06.2010	Swiss-Meeting Zentralschweiz	Nottwil	X	T	-	-
27.06.2010	Meeting du LS	Lausanne / Pontaise	X	-	-	-
27.06.2010	Finale vaudoise Migros-Sprint	Lausanne / Pontaise	X	-	-	-
27.06.2010	Finale régionale GE-VD du MilLeGruyère	Lausanne / Pontaise	X	-	-	-
04.07.2010	Swiss-Meeting Résisprint	La Chaux-de-Fonds	X	T	-	-
08.07.2010	Athletissima	Lausanne / Pontaise	-	-	-	-
10.07.2010	Swiss-Meeting	Berne / Wankdorf	X	T	-	-
17-18.07.2010	Championnats suisses simples	Lugano	X	X	X	X
24.07.2010	Alp' Meeting	Ovronnaz	-	-	-	-
04.08.2010	Meeting d'été du LVL	Langenthal	-	-	-	-
08.08.2010	Spitzen Leichtathletik	Nottwil	X	T	-	-
14.08.2010	Swiss-Meeting	Fribourg	X	T	-	-
21.08.2010	Championnats romands	Düdingen	X	X	-	-
21-22.08.2010	Championnats suisses multiples	Landquart	X	X	X	X
25.08.2010	Meeting du soir	Berne / Neufeld	-	-	-	-
28.08.2010	Finale vaudoise Erdgas Athletic Cup	La Sarraz	-	-	-	-
04-05.09.2010	Championnats suisses U23-U20	Berne / Wankdorf	X	X	-	-
04-05.09.2010	Championnats suisses U18-U16	Langenthal	X	X	-	-
11.09.2010	Championnats suisses de relais	Frauenfeld	X	X	-	-
12.09.2010	Finale suisse Migros Sprint	Berne / Place Fédérale	-	-	-	-
22.09.2010	Championnats vaudois de 5000 m.	Yverdon	X	-	-	-
18.09.2010	Championnats suisses Team	Cortailod	X	X	-	-
25.09.2010	Finale suisse Erdgas Athletic Cup	A désigner	-	-	-	-
25.09.2010	Champ. vaudois multiples	Payerne	X	-	-	-
25.09.2010	CSI multiples	Payerne	X	-	-	-
26.09.2010	Finale suisse MilLeGruyère	Zurich	-	-	-	-
02.10.2010	Meeting jeunesse du CARE Vevey	Vevey	-	-	-	-
02.10.2010	Meeting de clôture de l'USY	Yverdon	-	-	-	-

LEGENDE

I = Inscription payée D = Déplacement payé H = Hébergement payé R = Repas du soir payé T = Thune (Fr. 5.-) à donner lors du déplacement